

REGLEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT DU CLUB SUPER SENIORS



Jeudi 20 SEPTEMBRE 2018

Le règlement des compétitions du Club de Lille Métropole est applicable. Les points ci-après mentionnés concernent exclusivement les championnats du club 2018.



INSCRIPTION DES JOUEURS

Le Championnat du Club Super Senior – VERBAERE Automobiles

Le(a) joueur(se) prétendant au titre de champion(ne) Super Senior du club doit répondre aux critères suivants :

- Etre agé(e) de 60 ans ou plus en date du 20/9/2018
- Etre membre de l'Association Sportive du Golf de Lille Métropole
 et abonné et licencié au Golf de Lille Métropole,
- Etre à jour de ses cotisations et droits de jeu envers l'AS du Golf de Lille Métropole,
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Epreuve est constitué de cinq personnes :

- Un administrateur de l'ASGLM,
- Madame Catherine CHAVEROCHE, arbitre,
- Un membre de la Commission Sportive,
- Monsieur Adrien DEBREYNE, du Golf de Lille Métropole,
- Le starter du jour.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Les épreuves se dérouleront. :

<u>Sur le Grand Parcours du Golf de Lille Métropole</u>, sur un tour le Jeudi 20 Septembre 2018 en stroke play brut.



ORDRE DES DEPARTS:

Pour le premier tour, l'ordre des départs se fera par série et par index croissant, dans l'ordre suivant :

-Séries hommes : <u>repères jaunes</u>. -Séries dames : <u>repères bleus</u>.

CLASSEMENT

Le classement des épreuves se fera exclusivement en brut.

1 Champion et 1 Championne Super Senior du Club seront désignés. Pourront être récompensés les 2° et 3° brut.

DEPARTAGES

En cas d'égalité à l'issue des deux tours pour les joueurs prétendant au titre de **Champion Officiel du Club**, les joueurs concernés seront départagés en « play off mort subite », à partir du trou n°1 et dans l'ordre des trous du parcours.

REMISES DES PRIX

Les remises des prix auront lieu le dimanche 23 septembre à 18 heures.

